

Le Burundi salue la décision de la Chine interdisant le commerce de l'ivoire

@rib News, 11/01/2018 – Source Xinhua La décision de la Chine interdisant totalement le commerce de l'ivoire sur son territoire est une "action louable", a déclaré jeudi à Bujumbura M. Samuel Ndayiragije, directeur général de l'Office burundais pour la protection de l'environnement (OBPE). Le 31 décembre dernier, le gouvernement chinois a annoncé officiellement sa décision portant interdiction totale du commerce de l'ivoire sur son territoire à partir du 1er janvier 2018.

Cette décision est une "bonne action louable" au vu de l'état des éléphants à travers le monde, a commenté M. Ndayiragije, qui est aussi professeur dans la faculté des sciences, de l'agronomie et de la bio-ingénierie à l'Université du Burundi, lors d'une interview accordée à Xinhua. "L'éléphant fait partie des animaux recherchés beaucoup plus pour l'ivoire. C'est un animal vraiment menacé au niveau de la planète", a ajouté l'expert. En septembre 2016, a-t-il rappelé, la ville sud-africaine de Johannesburg a abrité une "Conférence des Parties" où tous les pays participants se sont mis d'accord pour protéger cette "espèce en disparition". L'amer constat est que tous les grands mammifères comme les éléphants, les girafes, les lions et les rhinocéros qui peuplent les forêts burundaises dans un passé non lointain sont disparus aujourd'hui à l'échelle nationale, a regretté M. Ndayiragije. "En tant que défenseur de la nature, de l'environnement et de la biodiversité, un grand pays comme la Chine qui adopte une telle décision salubre ne ferait qu'encourager l'un ou l'autre qui hésitait encore pour renoncer à pratiquer ce genre de commerce", a-t-il ajouté. Pour l'expert, "la décision chinoise pourrait aussi contribuer à ce qu'on évolue vers le commerce zéro de l'ivoire, et de la sorte, les éléphants vont pouvoir survivre". Il a aussi souhaité que le gouvernement chinois aille au-delà de cette décision, passant à la "mobilisation internationale des fonds pour aider les pays en lutte contre le braconnage à travers la planète, en vue de sauver ce grand mammifère terrestre qu'est l'éléphant". Pour le directeur du département de la recherche et de l'innovation de l'Université du Burundi, le Pr Tatien Masharabu, "la mesure a été prise au niveau de la Chine et c'est une mesure qu'on salue, mais il faudrait que d'autres mesures d'accompagnement en amont et en aval soient prises". "Je veux dire au niveau même de l'origine de ces éléphants", a-t-il expliqué. Le Pr Masharabu a laissé entendre son inquiétude sur la possibilité que "les trafiquants peuvent développer d'autres stratégies ou changer de destination, ce qui serait une catastrophe". Comme les éléphants d'Afrique sont localisés en grande majorité dans des aires protégées, il a proposé d'oeuvrer en faveur de la conservation durable de ces aires, pour protéger les éléphants et pouvoir inclure les populations locales par le biais d'une approche participative.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});